

**DURÉE**

2,00000 jours (soit 16 heures)

**PRIX**

954 € par participant

Soit 1 144,80 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'œuvre
- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études
- Architectes : Eligible à l'obligation de formation annuelle des architectes Arrêté du 12 février 2016
- Experts
- Diagnostiqueurs
- Responsables et collaborateurs de service technique entreprise/collectivité
- Professionnels du bâtiment (entreprises, artisans, conducteurs de travaux, chargé d'affaires, personnels de chantier...)

**PRÉREQUIS**

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées
- Procédez au règlement des frais pédagogiques

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

L'objectif de cette journée est de former les maîtres d'ouvrages et les intervenants de la construction à cette nouvelle thématique.

**PROGRAMME**

- Les enjeux d'une bonne étanchéité du réseau de ventilation
- Connaître les principes de la mesure de l'étanchéité à l'air des réseaux aérauliques
- Les opérateurs
- Les classes d'étanchéité
- La réglementation
- Savoir lire un rapport
- Les pathologies d'inétanchéité
- Adapter les travaux et les solutions techniques

**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié **OPQF**

Formation éligible aux exigences de l'**arrêté du 12 février 2016** relatif à l'obligation de formation annuelle des architectes



